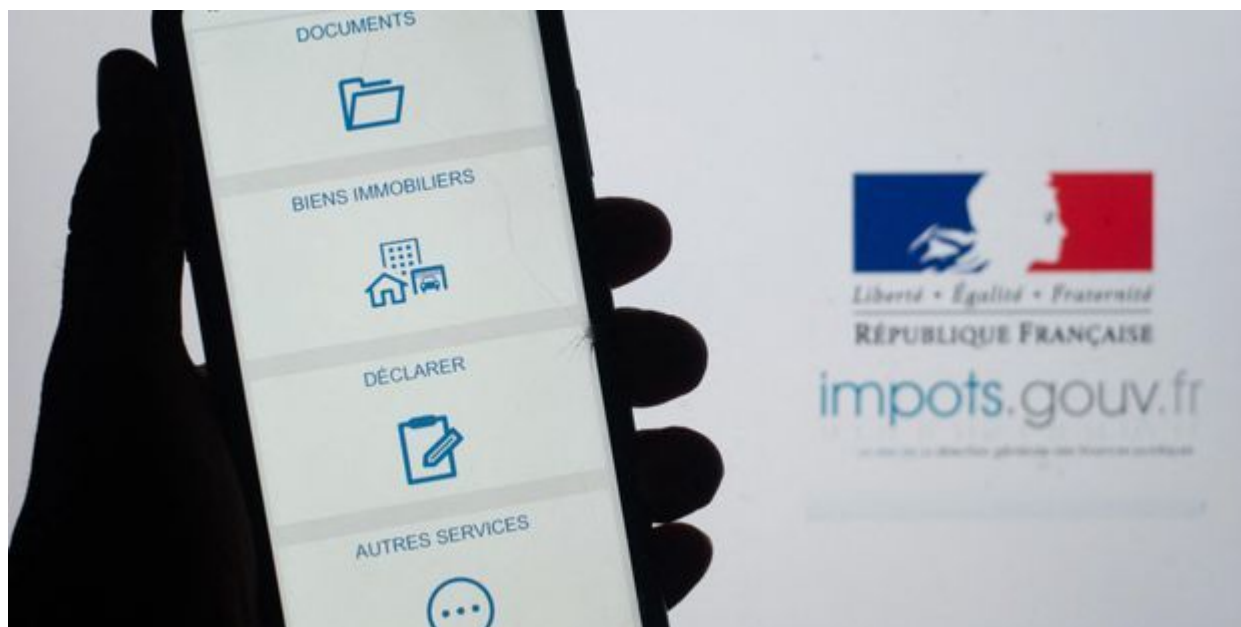
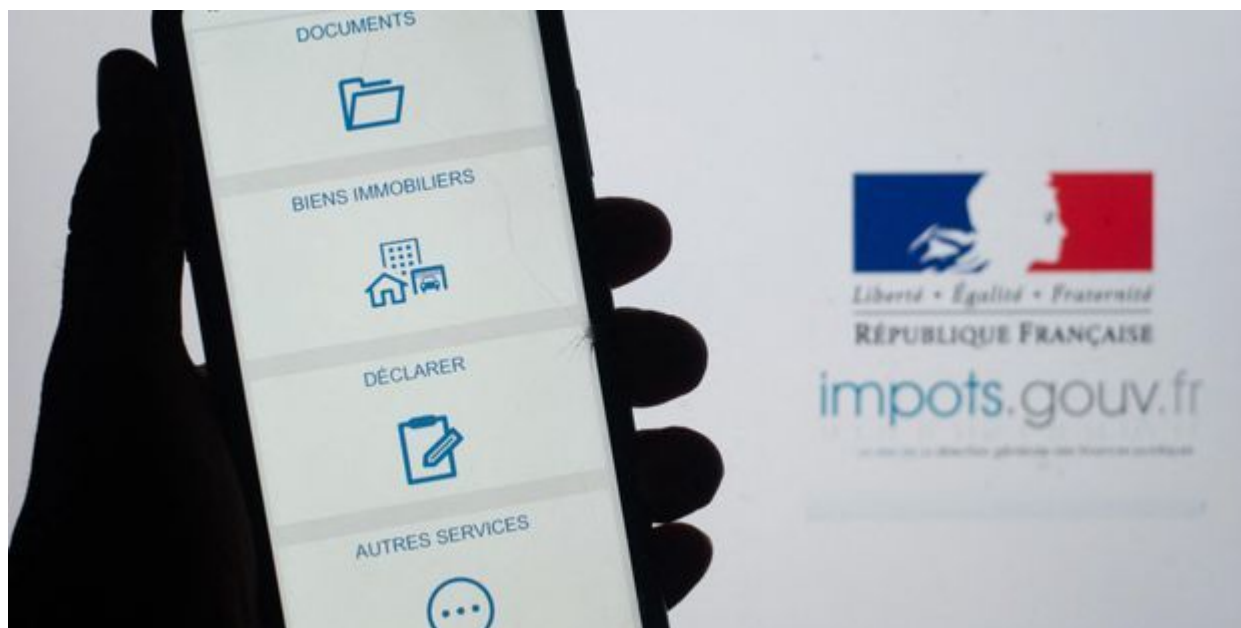


« Déclaration des biens immobiliers » : fiasco total du gouvernement !

écrit par Maxime | 3 août 2023



Le dispositif de déclaration des biens immobiliers a été mis en place sous Macron pour obtenir des informations très détaillées sur les biens possédés par les propriétaires français et les imposer dans le cadre d'une grande réforme de la taxe foncière sans cesse reportée.

Il est de notoriété publique que la réforme initialement prévue pour 2026 va faire exploser la taxe foncière pour bon nombre de ménages, en mettant à jour les valeurs immobilières, les biens étant actuellement sous-évalués dans la plupart des cas.

Macron ayant choisi de diminuer drastiquement le nombre de fonctionnaires, il a transféré sur les contribuables la charge d'une mise à jour des valeurs foncières taxées, à coup de menaces d'amendes en cas de défaillance.

Cependant, le gouvernement, non content de faire du contribuable une sorte d'agent bénévole du fisc, donnant encore et toujours plus de renseignements sur sa vie à l'Etat, n'a pas su conduire cette initiative.

D'abord prévue pour fin juin dernier délai, la date limite de déclaration a été repoussée d'un mois puis à nouveau de dix jours à cause du fiasco de la gestion de cette initiative.

<https://www.lefigaro.fr/conjoncture/bugs-erreurs-et-mauvaise-communication-les-ennuis-s-accumulent-pour-la-declaration-des-biens-immobiliers-20230802>

Rien ne marche... allô Bruno Lemaire ? Arrête d'écrire sur le sexe d'une copine, jouer au ping pong dans ta résidence secondaire du pays basque, prendre ton hamster en vidéo...

Plus précisément, cette réforme a été mise en place dans le mépris du contribuable insuffisamment branché aux yeux de la Macronie : **aucun formulaire papier n'a été prévu !**

Obligation de passer par Internet, malgré la fameuse fracture numérique...

De plus, le gouvernement a manifesté sa méconnaissance de la matière car les superficies sont erronées dans les documents fiscaux, ce qui a entraîné de nombreuses difficultés (cette

documentation ancienne n'était pas tenue à jour... le gouvernement, apparemment, n'était pas au courant ! que font les hauts fonctionnaires, les ministres... lesquels manquent visiblement de l'expérience et la compétence requises...).

Manifestement, le gouvernement n'avait rien anticipé et préféré jouer sur la peur du gendarme, de l'amende (surtout en ces temps économiquement difficiles)...

Macron pensait que récolter le blé était d'une facilité d'enfant, comme traire une vache à lait...

L'occasion d'ailleurs de constater l'incroyable talent de Gabriel Attal, ex-ministre des finances comme dirait père Ubu !

Bugs, erreurs et mauvaise communication... les ennuis s'accroissent pour la déclaration des biens immobiliers

Par [Margot Ruault](#)

Cette nouvelle obligation encadrant les biens immobiliers a été mise en place à la suite de la suppression de la taxe d'habitation

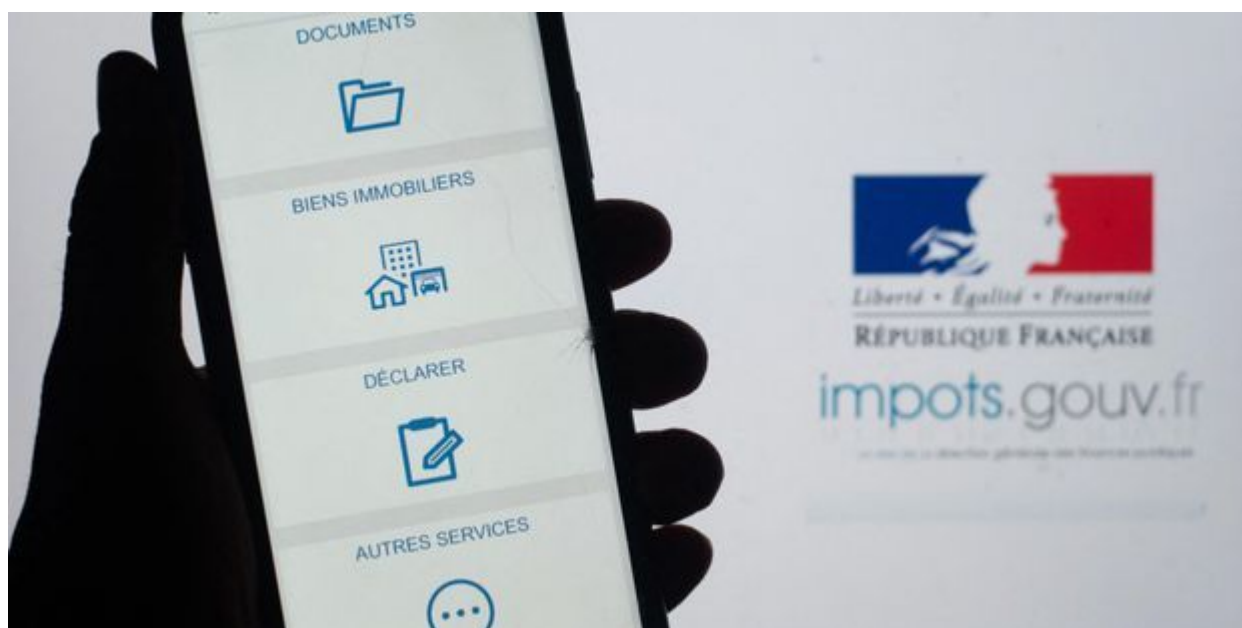
Les différents loupés rencontrés ces dernières semaines ont contraint l'administration à reporter une nouvelle fois l'échéance de cette nouvelle obligation fiscale, soit au 10 août.

Bientôt la fin des embûches ? La nouvelle campagne de [déclaration des biens immobiliers a une énième fois été repoussée](#), mardi dans la soirée. «Le but, c'est d'arriver à ce que tout le monde déclare», commente la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP). Alors qu'environ 61% des déclarations avaient été enregistrées fin juin, la DGFIP explique désormais ne plus pouvoir communiquer sur ce chiffre. Elle estime, cependant, en enregistrer 500.000 nouvelles par jour en moyenne. Un afflux tel qui a provoqué [une surcharge des serveurs et donc un bug de la plateforme](#).

Ces derniers jours, le site se grippait dès lors que les contribuables rentraient leurs informations. Isabelle, assistante commerciale, raconte avoir mis 48 heures pour remplir sa déclaration. «J'ai dû recommencer sans exagérer 25 fois, et j'ai essayé... »

<https://www.europe1.fr/economie/declaration-d'occupation-des-biens-immobiliers-pourquoi-un-tel-fiasco-4195539>

Déclaration d'occupation des biens immobiliers : pourquoi un tel fiasco ?



1:39

Barthélémy Philippe, édité par Alexandre Dalifard / Crédit photo : ROMAIN LONGIERAS / HANS LUCAS / HANS LUCAS VIA AFP 09h24, le 24 juillet 2023

Depuis le 1er janvier 2023, une obligation déclarative a été mise en place pour l'ensemble des propriétaires par Bercy. Le formulaire est à transmettre avant le 31 juillet après le report d'un mois par la Direction générale des finances publiques car seulement 61% des propriétaires ont fait la déclaration.

Une petite piqûre de rappel aux 34 millions de [propriétaires français](#) : avez-vous bien rempli votre [déclaration d'occupation des biens immobiliers](#) ? C'est une nouveauté de

Bercy du 1er janvier 2023 et vous devez transmettre ce formulaire avant le 31 juillet prochain. Un délai déjà repoussé d'un mois par la Direction générale des finances publiques car seulement 61% des propriétaires l'ont fait. Mais concrètement, pourquoi un tel fiasco ?

La superficie des biens posent problème

D'abord, cette déclaration n'est pas disponible en version papier. Un obstacle pour certains propriétaires usagers mal à l'aise avec Internet. Mais ce qui pose le plus souvent problème, c'est la superficie des biens. « Quand j'ai déclaré mes impôts, je me souviens que j'ai vu apparaître mon appartement qui fait 50 mètres carrés mais c'était marqué 78 mètres carrés. Donc j'ai un peu peur que ça fasse monter la taxe foncière. Ça fait un peu peur mais bon, j'ai validé quand même. Il y avait un message sur le site des impôts qui disait qu'on devait valider et que s'il y avait un souci, on serait contacté », explique Salomé, propriétaire d'un appartement dans le 20e arrondissement de Paris.

[LIRE AUSSI – Impôts 2023 : la déclaration des biens immobiliers, quelle conséquence pour les propriétaires ?](#)

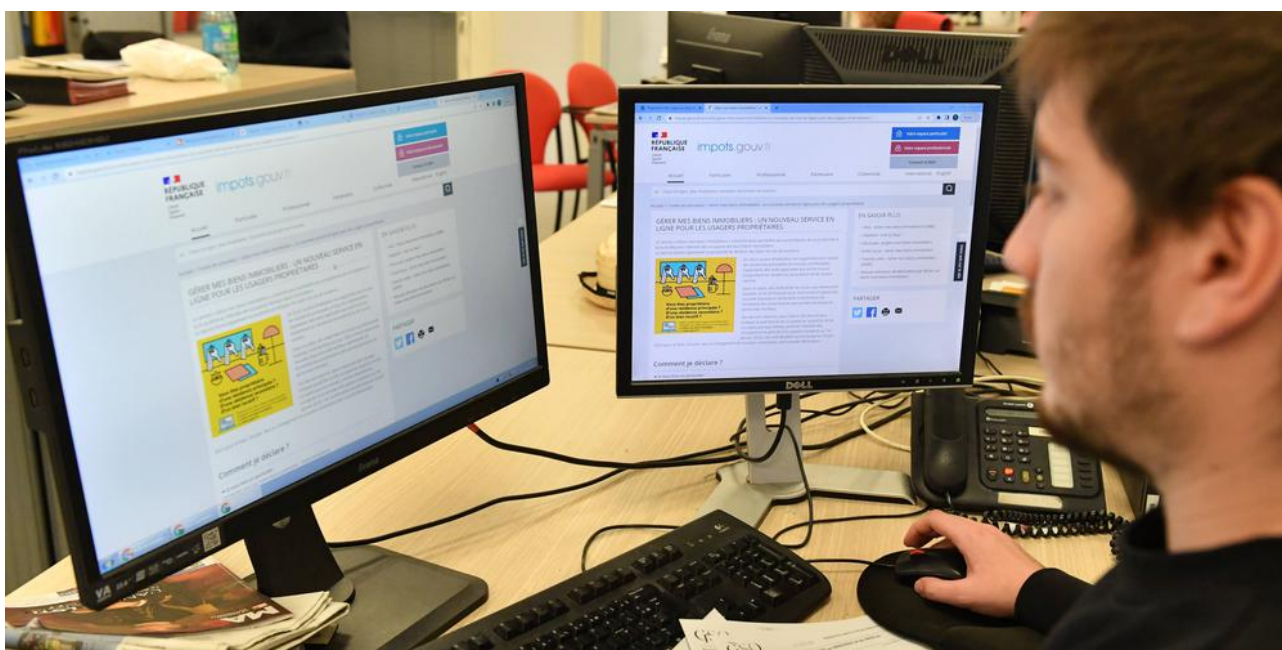
Certaines données de l'administration fiscale ne sont pas à jour ou tout simplement fausses. Mais les écarts de superficie pourraient aussi venir du fait que la Direction générale des finances publiques fait ses calculs en fonction du cadastre et non sur la base de la loi Carrez. Certains propriétaires ont sollicité les centres de finances publiques pour obtenir des explications. D'autres choisissent carrément de faire l'impasse sur la déclaration. Bercy a promis de faire preuve de clémence pour cette première édition, l'amende de 150 euros par biens non déclarés ne se pas appliquée.

<https://www.sudouest.fr/economie/impots/declaration-des-biens-immobiliers-on-peut-dire-que-c-est-un-fiasco-16151193.php>

Déclaration des biens immobiliers : « On peut dire que c'est un fiasco »

Lecture 2 min

[Accueil](#) [Sud Ouest Éco Impôts](#)



La déclaration dématérialisée pose des problèmes à de nombreux contribuables. © Crédit photo : Philippe Greiller/«SUD OUEST »

Par Jean-Denis Renard – jd.renard@sudouest.fr

Publié le 02/08/2023 à 19h00

Mis à jour le 02/08/2023 à 20h09

[S'abonner](#)

Selon Christophe Ceron, le secrétaire national du syndicat majoritaire de l'administration fiscale, le chantier de la déclaration d'occupation des biens immobiliers a été mal préparé

Désolé, pas étonné. Ainsi le Libournais Christophe Ceron définit-il son état d'esprit au fil des rebondissements qui enrichissent la chronique de la déclaration d'occupation des

biens immobiliers, la grande affaire fiscale de l'été. Tous les propriétaires de biens érigés en France doivent remplir cette obligation avant une date repoussée à trois reprises par le fisc. Elle est maintenant fixée au 10 août. « On peut dire que c'est un fiasco », risque le secrétaire national de Solidaires Finances Publiques, le premier syndicat unifié chez les agents des impôts.

Lapidaire et partagé par la CGT Finances Publiques, ce jugement peu amène ne date pas d'hier, à en croire l'intéressé. « Le projet nous a été présenté par la direction pour la première fois fin 2020. Il nous est immédiatement apparu que déclarer des dizaines de millions de biens en l'espace de six mois relevait d'un calendrier irréalisable, utopique. On ne nous a pas écoutés », résume-t-il.